Collecte de documents pour l'exposition universelle de 1878.

Numéro d'inventaire : 1979.37141.5
Auteur(s) : Agénor Bardoux
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : Ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts (Paris)
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1877
Description : Feuille simple imprimée.
Mesures : hauteur : 261 mm ; largeur : 212 mm
Notes : Circulaire aux recteurs.
Mots-clés : Établissements culturels divers
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 2

Collections Historiques

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE,
DES CULTES
ET
DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION
DES
SCIENCES ET DES LETTRES.

EXPOSITION
UNIVERSELLE DE 1878.

CIRCULAIRE
N° VI.

Paris, le 18 décembre 1877.

Monsieur le Recteur,

Dans les circulaires que j'ai eu l'honneur de vous adresser les 3 et 25 septembre dernier, je vous invitais à faire réunir par les inspecteurs d'académie les ouvrages de toute nature publiés, depuis 1867, *par les membres du corps enseignant* ressortissant à mon administration, *et les machines, instruments, appareils, etc., inventés par eux. Une circulaire plus récente, adressée directement aux inspecteurs, engageait ces fonctionnaires à organiser des expositions départementales ou régionales, et à choisir, dans ces concours scolaires, les objets de l'enseignement primaire propres à être exposés en 1878. Ces circulaires ont, je l'espère, reçu leur pleine exécution, et, comme je vous pressais très-vivement de le faire, je pense que vous en avez donné communication à tous ceux qu'elles intéressaient : inspecteurs d'académie, doyens, proviseurs, inspecteurs primaires, instituteurs, et jusqu'aux fonctionnaires mis à la retraite depuis 1867. Toutefois, Monsieur le Recteur, et quelque étendues qu'aient été vos communications, il est bon de les renouveler, de les rappeler à tous. Entourés que nous sommes d'émules et de rivaux, efforçons-nous de faire éclater à tous les yeux les généreux efforts de l'Université. L'Exposition nous fournira le moyen de montrer à nos détracteurs et aux étrangers la pureté des doctrines professées par notre personnel enseignant, en même temps que le solide mérite et l'immense variété de ses travaux. Aussi j'attache à son succès l'importance la plus grande, et je ne saurais trop insister pour que chacun de ceux qui peuvent y prendre part soit pressé, je dirai presque contraint, d'y produire son œuvre entière.*

Les inspecteurs d'académie ont, je l'espère, centralisé les objets qui doivent m'être expédiés. Vous voudrez bien les inviter, Monsieur le Recteur, à me faire leurs premiers envois immédiatement; ils auront à vous demander :

1° Un bulletin d'admission à l'Exposition (un pour chaque envoi);

2° Des adresses (quatre pour chaque colis).

J'ai soin de vous expédier avec cette circulaire les pièces exigées en nombre suffisant.

Les inspecteurs présenteront au chemin de fer le bulletin d'admission, et ils seront ainsi dispensés d'acquitter personnellement *les frais de transport. Les compagnies ont bien voulu, en effet, nous accorder une réduction de 50 p. 0/0 sur leurs tarifs ordinaires, et décider que le ministère serait* seul *chargé d'acquitter les frais des envois qui restent à notre charge.*

Ces dispositions seront applicables aux envois ultérieurs, qui devront tous être faits avant le 31 janvier 1878.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Cultes et des Beaux-Arts,

Signé : BARDOUX.

Pour copie conforme :

Le Directeur des Sciences et des Lettres,